



PROCES VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juin 2011

L'an deux mille onze, le 21 juin, à 18 heures 00, le conseil municipal de Cramoisy, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel DARSONVILLE**, Maire, suite à la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 17 juin 2011.

Etaient présents : Loïc LE BARS, Joël TUQUET, Denis FOURNIER, Joël JOUAN, Bénédicte SOREL, Alain MANSARD, Jessica BOCQUET
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

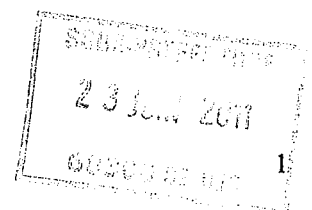
Absents excusés : Jasmine LE BARS, Jean-Claude REMY, Patrick DELESTREES, Annie DREUX, Jean-François LAPORTE, Angélique LOPES, Maxime THOUVENOT

Monsieur Joël TUQUET est élu secrétaire
Madame Christelle TERRE secrétaire auxiliaire

Appel nominal.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 05.

Les comptes- rendus des réunions des 23 mai 2011 et 17 juin 2011 sont approuvés à l'unanimité.



1 / Désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection sénatoriale du 25 septembre 2011

Les membres du conseil municipal ont votés afin d'élire trois délégués et trois suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 25 septembre 2011. Les résultats sont :

- Délégués

Jean-Michel DARSONVILLE	élu à l'unanimité par 8 voix
Loïc LE BARS	élu à l'unanimité par 8 voix
Alain MANSARD	élu à l'unanimité par 8 voix

- Suppléants

Jessica BOCQUET	élue à l'unanimité par 8 voix
Denis FOURNIER	élu à l'unanimité par 8 voix
Jasmine LE BARS	élue à l'unanimité par 8 voix

Voir le procès verbal de la Préfecture

2 / SE 60

Monsieur le Maire explique qu'il faut procéder à la mise en souterrain du réseau d'électricité dans la rue du Pont

Vu le Code de l'Urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder à la mise en souterrain du réseau d'électricité pour la rue du Pont,

Vu le coût total prévisionnel des travaux TTC établi au 31 mai 2011 s'élevant à la somme de 96 251,58 euros (valable 3 mois)

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de 70 525,21 euros (avec subvention)

Vu les statuts du SE60 en date du 30 avril 2009

Le conseil municipal après en avoir délibéré:

- Accepte la proposition du syndicat d'Electricité de l'Oise de mise en souterrain du réseau électrique rue du Pont,
- Prend acte que le syndicat d'Electricité de l'Oise demandera les subventions pour

son compte et réalisera les travaux,

- Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,
- Inscrit au budget communal les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint.

3 / Questions diverses

1 / Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal des projets concernant le Centre Bourg.

2 / Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils sont favorables à la mise en place d'une réunion publique afin d'informer les habitants du village des projets du Centre Bourg.

La date du jeudi 7 juillet 2011 à 18 heures est retenue. Cette réunion aura lieu à la salle des fêtes.

Une information sera transmise à tous les habitants du village dans les boites aux lettres.

3 / Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a un mariage le 9 juillet et qu'aucun des adjoints ne sera présents. Il informe qu'il a la possibilité de prendre un arrêté afin de nommer un conseiller municipal pour faire le mariage.

Monsieur Joël TUQUET a accepté de faire le mariage.


L'arrêté sera pris rapidement.

4 / Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les remerciements de la fête auront lieu le mercredi 6 juillet 2011 à 18 heures dans la salle des mariages.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 11.

Vu pour être affiché,

Cramoisy, le 22 juin 2011

Le Maire

Jean-Michel DARSQVILLE

23 JUN 2011
3